



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

Section départementale du Tarn

MOTION présentée lors du CTSD du 10 avril 2015

Pour préparer ce CTSD nous avons pu travailler dans de bonnes conditions sur vos propositions grâce au vote unanime contre votre projet. Nous espérons à l'avenir avoir accès à ces informations dès le premier CTSD afin de travailler dans la transparence avec l'administration, comme cela se passe en Haute-Garonne où le Directeur Académique a mis toutes ses propositions en ligne sur le site de la DSDEN et ce 8 jours avant le CTSD.

Le CTSD a vu un vote unanime contre vos propositions de carte scolaire de rentrée. Vous nous avez en effet proposé 14 fermetures de classes qui vont rendre plus difficiles les conditions de travail et d'apprentissage des enseignant-es et des élèves et seulement 10 ouvertures dans les endroits où le nombre d'élèves a dépassé votre plafond et sans compter les élèves de 2 ans dont nous demandons toujours qu'ils puissent être scolarisés si leurs parents le souhaitent. Vous avez laissé en attente des situations qui devront être traitées dans l'urgence à la rentrée ce qui va fortement perturber enseignant-es et élèves en septembre dans ces écoles. Nous ne connaissons toujours pas les évolutions de décharges de directions suite aux opérations de carte scolaire et à l'augmentation du temps de décharges pour les écoles à 9 classes.

Pour faire face à la pénurie de moyens de remplacements vous nous avez annoncé l'embauche de contractuels, contractuels du premier degré qui avaient disparus depuis 40 ans dans notre département. Ce sont des enseignant-es sans formation qui vont être embauchés pour 2 mois et demi et renvoyés à Pôle Emploi où ils ne pourront faire valoir aucun droit puisqu'il faut avoir travaillé 4 mois pour bénéficier des allocations chômage. Ils n'auront pas non plus droit à l'aide sociale puisqu'il faut un contrat d'au moins 6 mois pour y avoir accès. Au moment où notre pays compte 5 millions de chômeurs, ce gouvernement préfère embaucher des précaires plutôt que des fonctionnaires formés. Le SNUipp-FSU dénonce ce choix inadmissible et demande des embauches par concours à la hauteur des besoins. Le SNUipp-FSU demande que les personnels recrutés à la rentrée des vacances de printemps le soient sur la liste complémentaire pour qu'ils deviennent fonctionnaires stagiaires dès la rentrée suivante.

De plus, au moment où vous manquez cruellement d'enseignant-es, vous nous proposez de prendre 1/2 poste pour lui donner une mission sur l'organisation de la formation initiale et continue qui relève de l'administration et non des moyens affectés aux apprentissages scolaires, d'autant plus que la Formation Continue s'arrête tous les ans en décembre par manque de titulaires remplaçant-es

Vos propositions laissent encore 4 écoles et 1 RPI au-dessus des seuils que vous avez fixés.

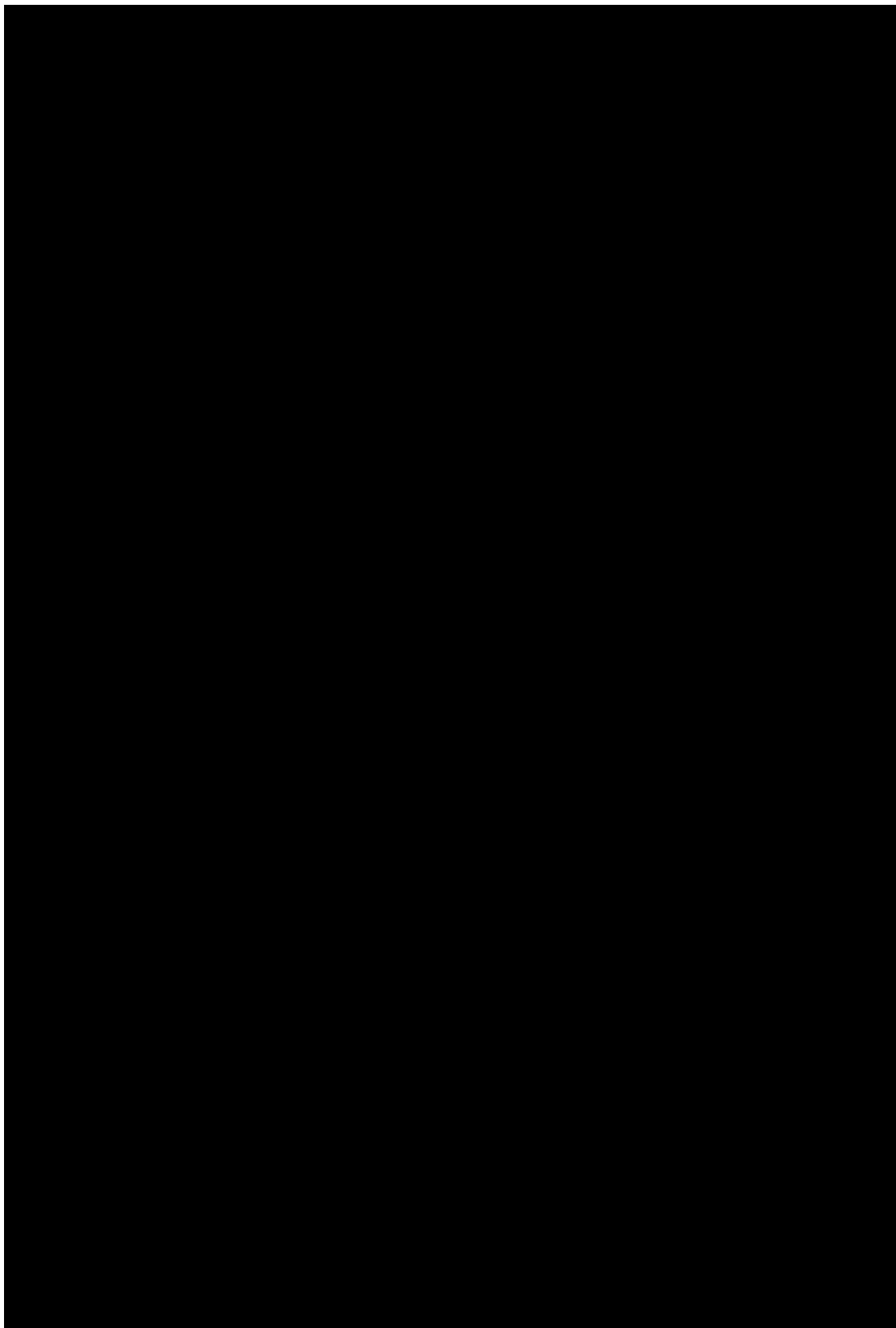
☞ **1 école et 1 RPI en REP** : Bonnacousse à Aussillon, Briatexte-LaBaillé St Gauzens.

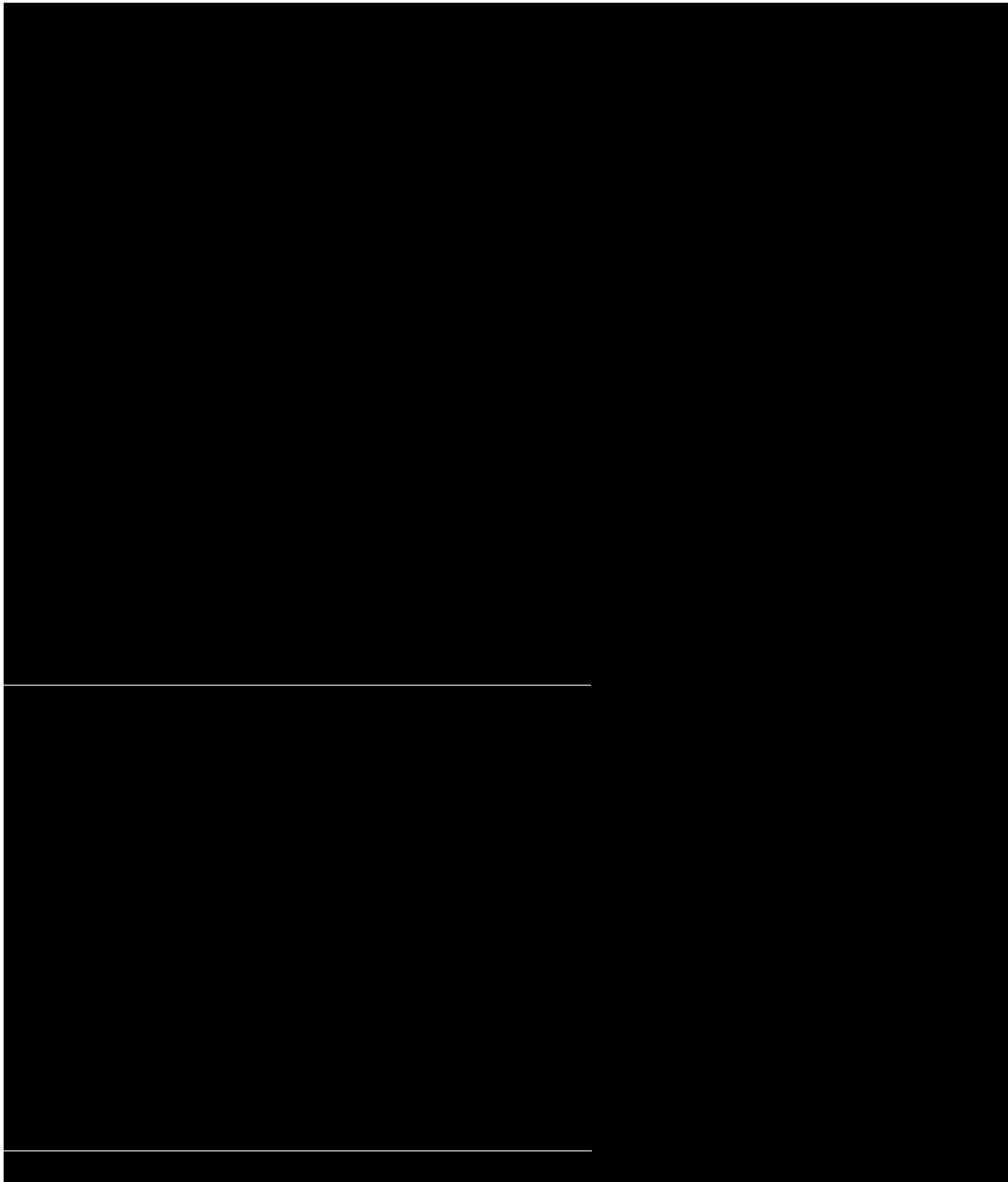
Et encore le plafond de 25 est bien au-dessus des 21 retenus en Haute-Garonne. Si ce plafond était retenu, comme nous le demandons, il faudrait aussi ouvrir une classe à l'école de La Lauze à Mazamet, à l'Albertarié et à Crins et à En Gach à Graulhet qui sont en REP, ainsi qu'à Louis Fieux-St Exupéry-Herriot à Albi et Bisséous-Aillot-Laden à Castres qui n'en sont sorties que parce qu'elles n'étaient rattachées à aucun collège labellisé REP. L'éducation prioritaire n'est pas une vraie priorité dans ce département.

☞ **3 écoles élémentaires** : Soual, St Sulpice Marcel Pagnol, Montredon Labessonnié

Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 21 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignant-es absent-es soient remplacé-es dans leur classe : une classe non remplacée, ce sont les conditions de travail de toute l'école qui sont mises à mal.

Pour redonner espoir aux familles et aux élèves de ce département en leur donnant des conditions décentes de travail et d'apprentissage, voici les écoles dans lesquelles il faut ouvrir une classe supplémentaire dès la rentrée 2015





Nos collègues n'en peuvent plus de travailler 50 heures ou plus par semaine. Nombre d'entre eux/elles travaillent à temps partiel pour ne faire que des semaines de 40 heures avec des revenus, pour les débuts de carrière, inférieurs au SMIC. Refuser d'accorder des temps partiels sur autorisation pour la rentrée 2015 mettra à mal ces personnels. En effet, ces conditions de travail dégradées ne pourront que conduire à des arrêts de travail de plus en plus nombreux. Faudra-t-il embaucher, l'année prochaine, 50 contractuels pour pallier à l'épuisement des personnels ?

En abandonnant le service public d'éducation c'est l'avenir de notre pays que ce gouvernement remet en cause.

La priorité affichée à l'école primaire, cette année encore, ne sera pas au- rendez-vous dans le Tarn, comme dans les autres départements.

Cette année la politique de suppression des moyens de remplacement a touché le fond : il y a eu, certains jours de janvier près de 100 classes non remplacées en même temps. Ce ne sont pas les 2 ouvertures de postes de titulaires remplaçants qui vont régler le problème. A moins que le recours aux contractuels ne devienne une variable d'ajustement dans les années qui viennent. Le SNUipp-FSU dénonce cette gestion à l'économie qui nie la nécessité de formation initiale et précarise notre profession. On embauchera bientôt plus de contractuels que de titulaires.

La FSU est engagée dans la construction d'un autre avenir pour tous les jeunes et refuse la régression programmée par les gouvernements successifs depuis des années.

Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :

- ☞ **88 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 21** en REP, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire ou en zone montagne
- ☞ **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire
- ☞ **32 postes de remplaçantEs** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignantEs total du département (retrouver l'existant d'il y a 20 ans)
- ☞ **20 postes de remplaçant-es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es
- ☞ **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans**
- ☞ **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1)
- ☞ **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre Ministre, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes.

**Pour une vraie refondation de l'Ecole,
le SNUipp-FSU Tarn demande la création de
353 postes**

Les hommes et les femmes politiques au pouvoir ne changent pas et le projet politique reste le même pour l'éducation : reproduire les élites et diminuer les dépenses.

N'oublions pas que les services publics sont le seul bien de celles et ceux qui n'ont plus rien, et ils sont tous les jours plus nombreux grâce à la politique menée par ce gouvernement.